

Direction Départementale des Territoires

Service Eau, Environnement et Forêt
Bureau Politique et Police de l'Eau
Cellule Police de l'Eau
Affaire suivie par : Thomas VILLIER
Tel : 03 44 06 50 58
thomas.villier@oise.gouv.fr

**Bulletin de situation hydrologique
au 3 juin 2019**

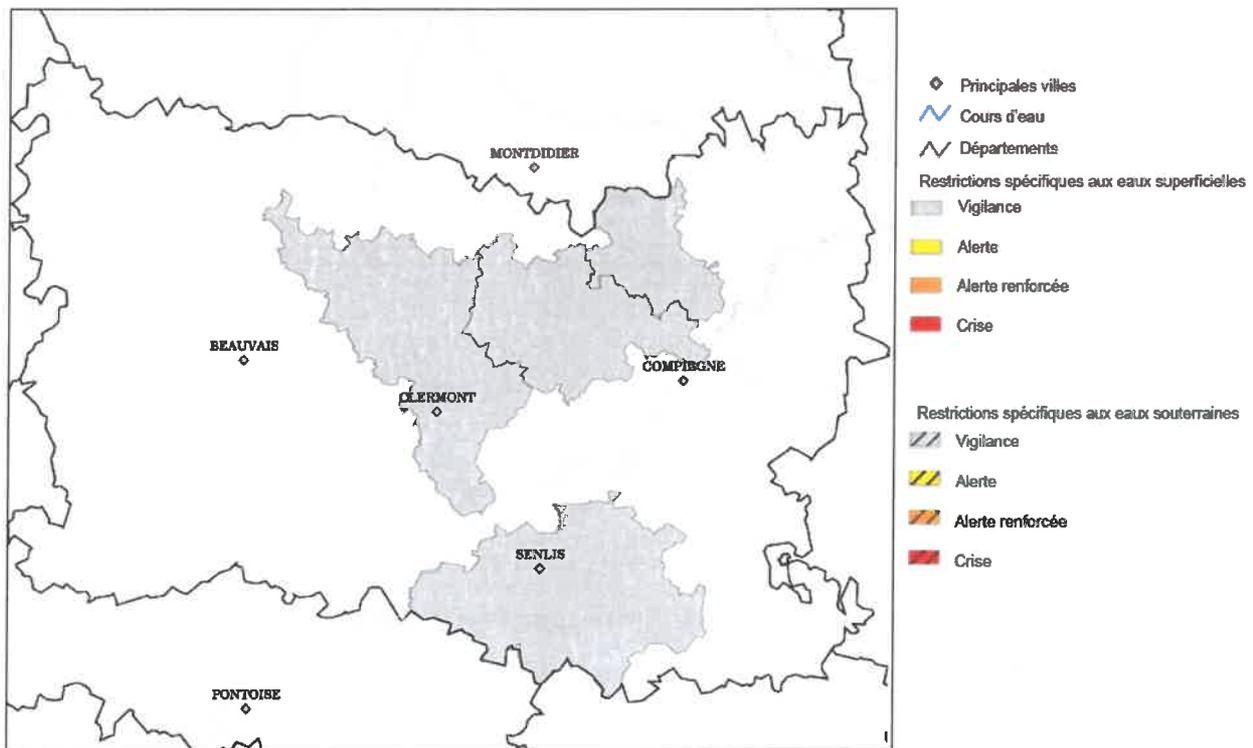
Ce bulletin fait le point sur la situation hydrologique dans l'Oise, avec les données collectées à la date du 3 juin 2019.

1- Restrictions en cours dans le département de l'Oise et dans les départements limitrophes

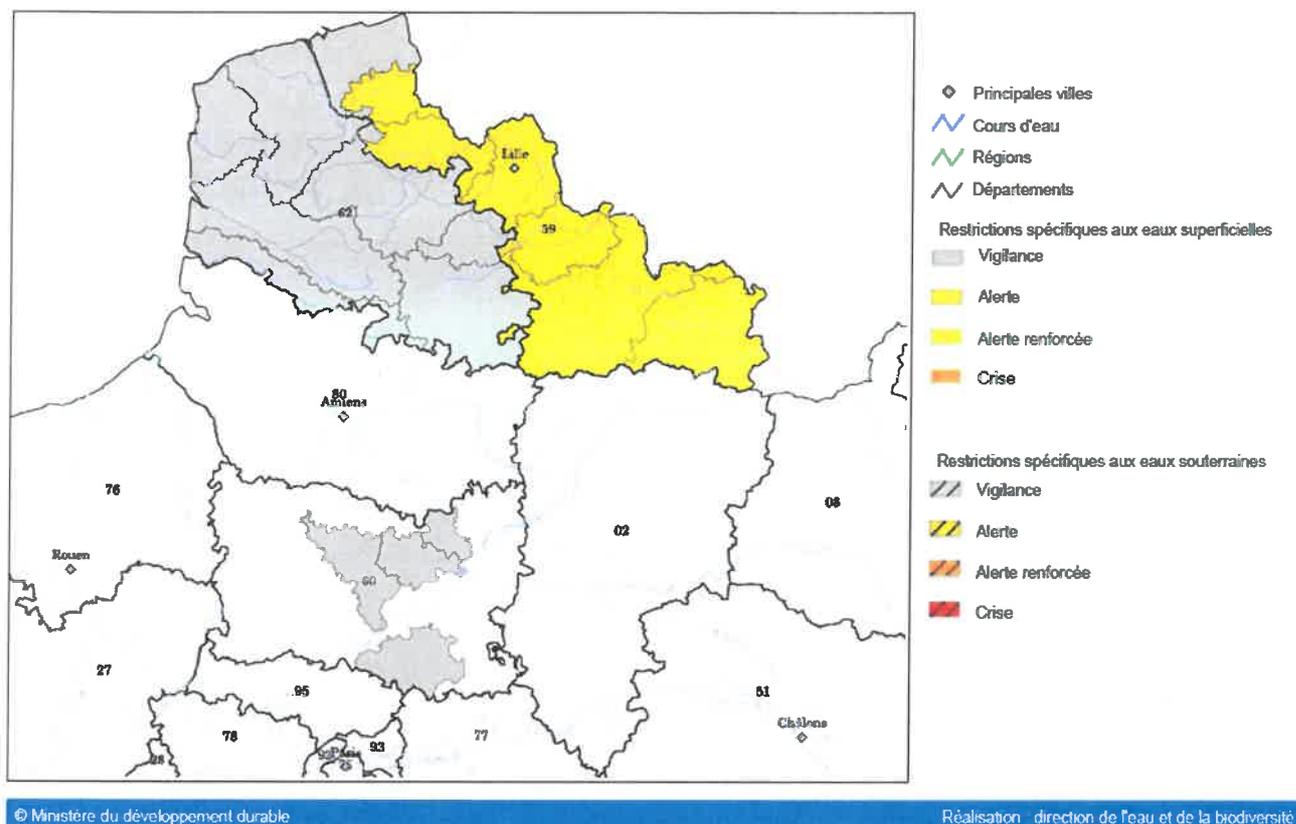
Département de l'Oise :

Malgré quelques épisodes neigeux, l'automne-hiver 2018-2019 a été relativement doux et sec avec un déficit de précipitations de l'ordre de 10 à 25 % par rapport à la normale selon les secteurs du département de l'Oise.

À ce jour, l'arrêté de restriction provisoire des usages de l'eau du 11 avril 2019 est en vigueur dans le département de l'Oise (www.propluvia.fr). Il introduit l'état de vigilance sur quatre secteurs sécheresse (visibles en gris sur la carte ci-dessous). Les passages en vigilance relevés sur deux cours d'eau en cette fin de mai 2019 conduisent à la prise d'un nouvel arrêté de restriction provisoire des usages de l'eau.

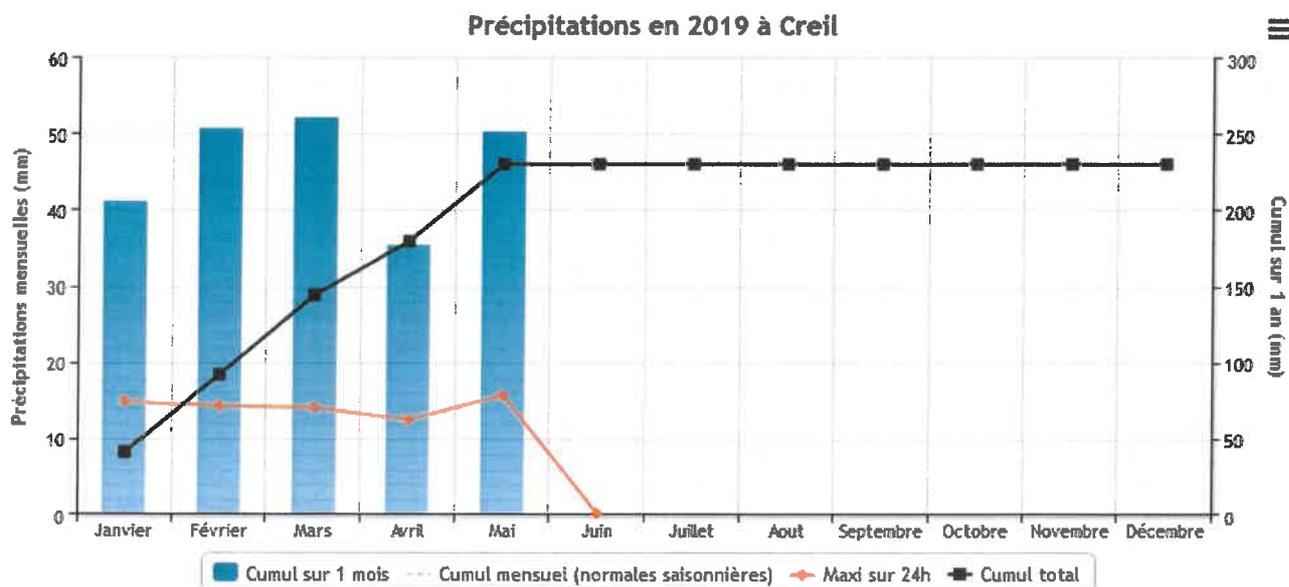


Départements limitrophes :



2- Pluviométrie

Le cumul des précipitations du mois de mai 2019 marque une hausse significative par rapport au mois d'avril 2019 avec 50,4 mm en mai et 35,5 mm en avril. Malgré tout, à cette période de l'année, les pluies dites efficaces sont rares, ne permettant pas une recharge des nappes souterraines.



3- Débits des cours d'eau

Bassin Versant	Rivière	Station référence	Dpt	Mois								Seuils mai en m ³ /s			
				Janvier	Février	Mars		Avril		Mai		Seuil vigilance	Seuil alerte	Seuil crise/maladie	Seuil crise
						1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31				
Somme	Avre	Morvill	80	1,7	1,79	1,92	2,25	2,01	1,85	1,45	1,79	1,50	1,20	1,10	0,406
	Selle	Plachy-Buyon	80	3,55	3,44 (0,10 mai 12/02)	7,4	1,92	1,96	3,91	4,07	5,4	3,20	2,90	3,30	1,651
Oise	Divefle	Passel	60	0,179	0,208	0,214	0,254	0,238	0,201	0,199	0,121	0,13	0,10	0,096	0,078
	Aronde	Clabais	60	pb techn	0,308 (0,12 mai 20/02)	0,870	0,804	0,948	0,914	0,700	0,807	0,65	0,41	0,30	0,27
	Autonne	Saintes	60	1,6	1,36	1,24	1,36	1,65	1,47	1,79	1,36	1,30	1,00	0,94	0,54
	Sainte-Marie	Glaignes	60	0,447	0,527	0,560	0,777	0,556	0,474	0,507	0,452	0,47	0,37	0,30	0,29
	Brécha	Nogent-sur-Oise (3)	60									1,30	1,10	0,97	0,89
	Oise	Crail	60	28,3	99,5	104	126	97,1	74,7			32,00	24,00	20,00	10,00
	Thérain	Beauvais	60	4,37	3,83	3,84	6,79	5,39	5,2	5,14	3,70	2,40	2,70	2,40	2,20
	Isclées	Bemmel	60	0,515	0,508	0,415	0,400	0,393	0,367	0,541	0,394	0,46	0,34	0,30	0,30
	Ourcq	Ourcq	02	1,40	1,42	1,5	1,4	1,37	1,3	1,33	1,1	0,79	0,65	0,54	0,54
Epte	Epte	Fougues	27	6,3	7,55	10,3	1,99	0,91	0,7	0,18	2,42	5,40	4,00	3,80	3,10
Brèche	Brèche	Poissy-et-Macrot	75	4,72	4,83	7,1	7,50	7,50	6,75	6,55	5,40	4,70	4,40	4,00	

[3] : Des travaux ont été faits sur la station de Nogent-sur-Oise. Les débits d'étiage ne sont pas disponibles.

Origine des valeurs : Arrêté cadre de l'Oise du 12/07/2016

Légende :

F.A.
Vigilance
Alerte
Seuil mal/maladie
Crise

4- Niveaux piézométriques des nappes d'eaux souterraines



Piézométrie suivie dans le cadre de l'arrêté cadre sécheresse de l'Oise

mise à jour du 29/05/2019

Les valeurs correspondent aux moyennes mensuelles des côtes piézométriques en mètre NGF.

BSS	NOM	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEB	MARS	AVRI	MAI
00817X0145	Cuvilly	53.20	52.80	52.47	52.54	52.36	52.85	53.55	53.96	53.91
00616X0023	Equennes Eramecourt (80)	114.85	114.71	114.59	114.55	114.47	114.50	114.59	114.67	114.69
00635X0020	Hangest-en-Santerre (80)	73.83	73.73	73.45	73.16	72.89	72.76	73.11	73.77	74.31
01287X0017	Fresnoy-Le-Luat	80.95	80.87	80.79	80.71	80.64	80.59	80.64	80.70	80.75
00807X0015	Catillon-Fumechon	106.45	106.07	105.64	105.53	105.49	105.72	106.43	106.88	106.90
01042X0049	Estrées-Saint-Denis	60.40	60.17	59.91	59.81	59.64	59.74	60.05	60.23	60.27
01252X0011	Farceaux (27)	104.80	104.07	102.88	101.99	101.12	100.72	101.48	102.61	-
00608X0206	Criquiers (76)	184.75	184.36	183.88	183.60	183.57	183.72	184.33	184.88	185.01 

Seuils du mois de mai

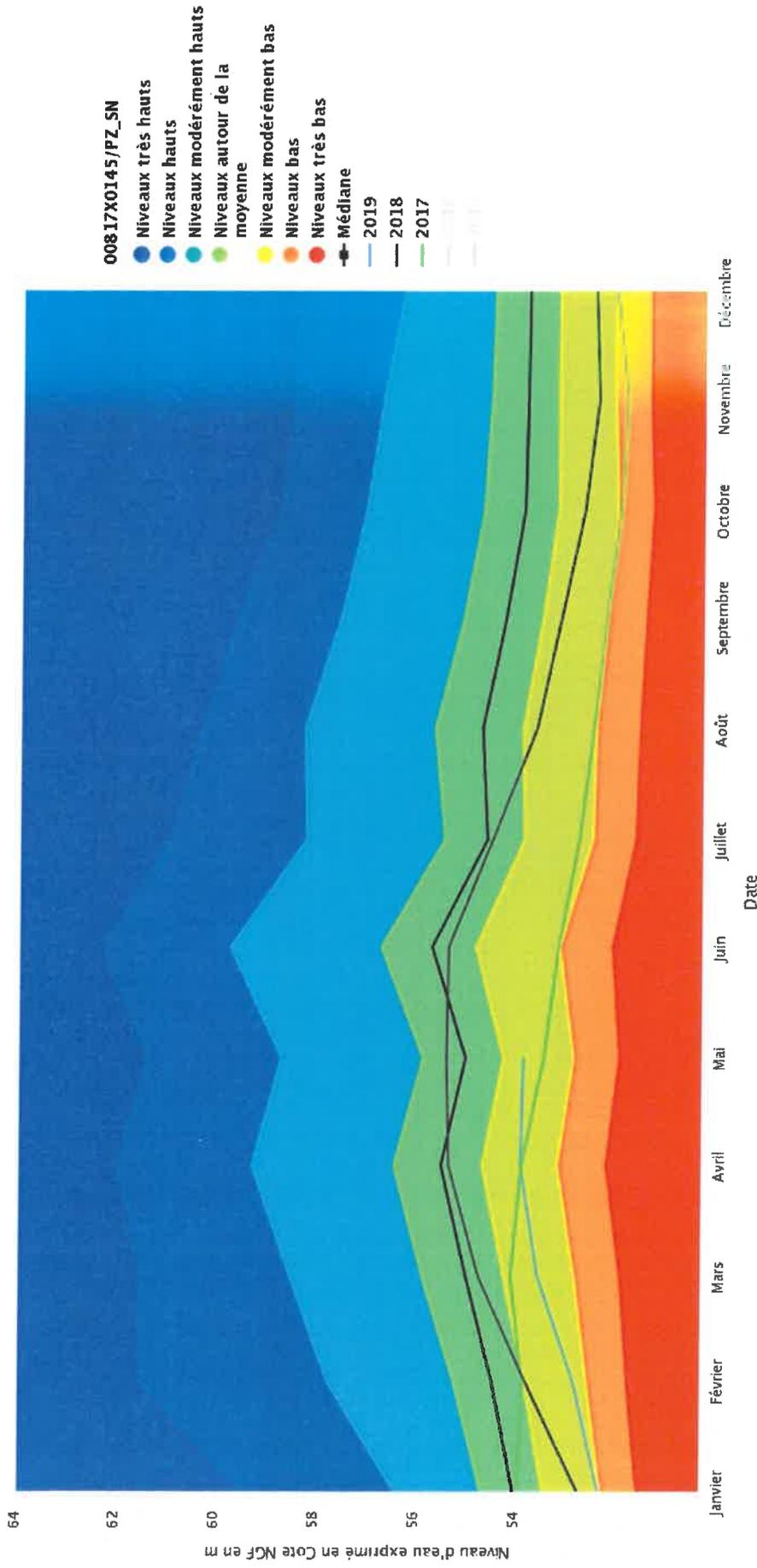
VI	AL	AR	CR
54.74	53.04	52.19	51.81
113.90	113.85	113.84	113.80
71.44	70.71	70.17	69.31
81.06	80.33	80.23	79.90
107.20	105.36	104.58	104.03
61.73	59.94	59.14	58.55
100.57	98.61	97.27	96.66
184.89	183.98	183.49	183.20

LEGENDE

RAS
Vigilance
Alerte
Alerte renforcée
Crise

 proximité d'un seuil

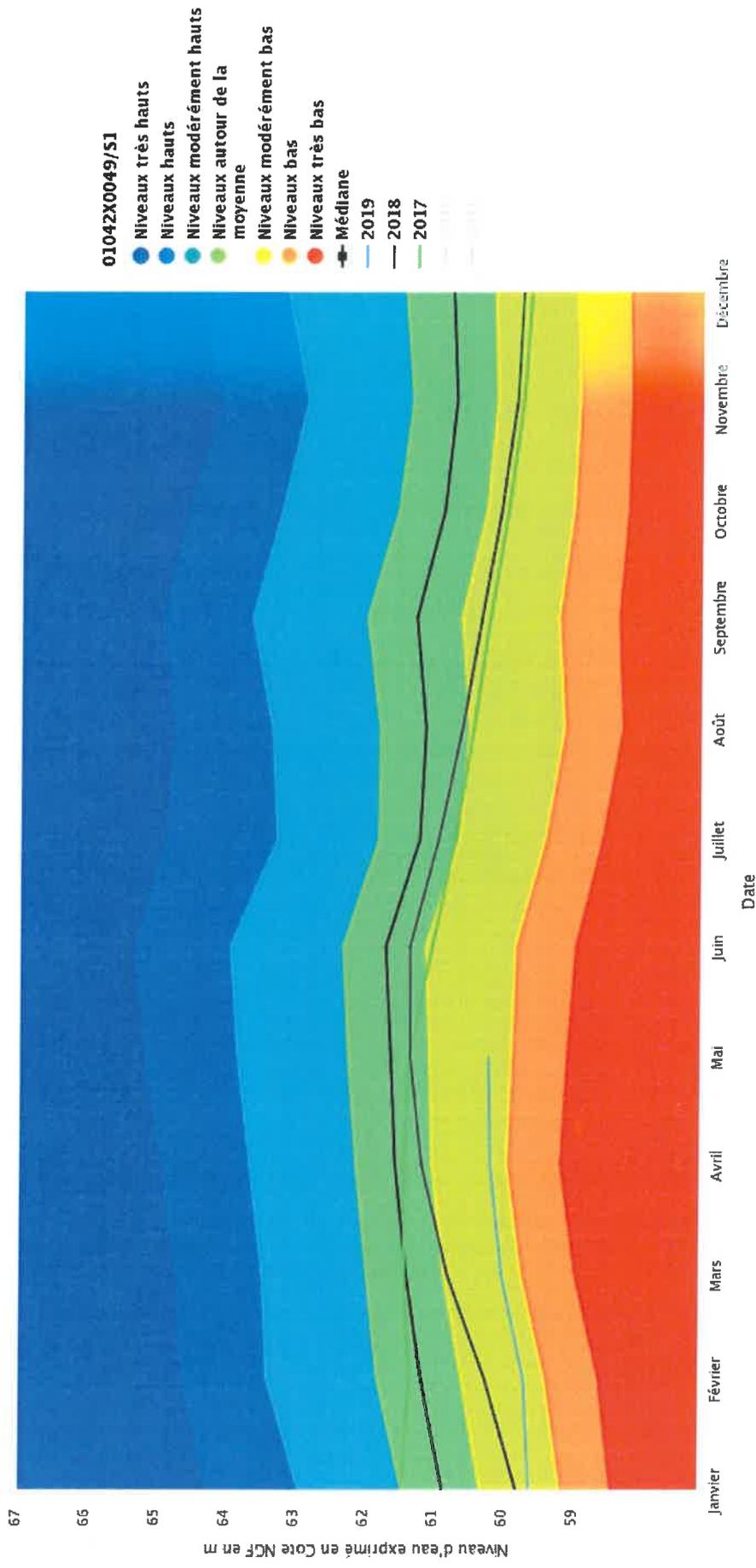
Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) du bassin versant du Matz :



Données issues du Portail national eaux souterraines du SIE, ADES

La recharge de la nappe du bassin versant du Matz a été largement déficitaire en fin d'année 2018, induisant un niveau d'eau modérément bas depuis janvier 2019. La Cote NGF est environ 1 mètre plus basse qu'en 2018 à la même période.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) du bassin versant de l'Aronde :



Données issues du Portail national eaux souterraines du SIE, ADES

La recharge hivernale de la nappe de craie de l'Aronde a été tardive et très insuffisante. On constate que la recharge 2018-2019 a été bien inférieure à celle de 2017-2018. Le niveau de la nappe est situé plus d'un mètre en dessous du niveau de 2018 à la même période de l'année, et se rapproche de la limite supérieure des niveaux dits « bas ».

5- Stations du réseau ONDE (Observatoire National Des Étiages)

Des observations de terrain des cours d'eau sont réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité, au titre du réseau ONDE.

Tous les cours d'eau ont un état d'écoulement correct sauf l'Avre en tête de bassin versant, le ru des Brulés et le ru du Fossé de la Gleue à Guiscard sur le secteur sécheresse de la Divette-Verse.

6- Conclusion

Le bilan de la recharge hivernale des nappes d'eaux souterraines n'est pas satisfaisant. La recharge a débuté très tardivement à l'automne et n'a pas été suffisamment importante durant l'hiver. Ce bilan est à mettre en perspective avec les précipitations qui ont en moyenne été déficitaires depuis l'été 2018. Ainsi, les eaux souterraines de plusieurs secteurs sécheresse ont franchi à la baisse le seuil de vigilance depuis avril 2019.

Concernant les cours d'eau, la Sainte-Marie à Glaignes et la Divette à Passel ont franchi à la baisse le seuil de vigilance en cette fin de mois de mai 2019. Trois cours d'eau ont également été constatés en assec dans le cadre du suivi ONDE.

Quatre piézomètres sont en vigilance. Le piézomètre de Criquiers s'approche de nouveau, à la baisse, du seuil de vigilance.

Cette situation hydrologique des eaux de surface et souterraines implique la vigilance de chaque usager afin de préserver au mieux la ressource.

La responsable du service de l'Eau, de l'Environnement
et de la Forêt


Fabienne CLAIRVILLE